

# COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU RPI BEVONS / NOYERS SUR JABRON / VALBELLE

Lundi 15 novembre 2021

## Membres présents :

Mme Auzet Virginie, Mme Raphaelian Olivia, Mme Maddalon Anne, Mme Rigal Céline, enseignantes.

Mr Michel Dominique, enseignant.

Mme Chadebec Audrey, Mme Pizoird Aurélie, Mme Turquin Ingrid, Mme Allegrini Létizia, Mme Peter Carine, Mme Collomb Alexia, Mme Mattioni Laëtizia, Mme Plauche Sonia, déléguées des parents d'élèves.

Mme Latil Maryse, adjointe au maire chargée des affaires scolaires pour la commune de Noyers sur Jabron, Mr Scotti Patrick, adjoint au maire chargé des affaires scolaires pour la commune de Bevons.

Mr Vadot Pierre-Yves, maire de Valbelle.

## Membres excusés :

Mr Buysschaert Pierre, IEN de la circonscription de Sisteron.

Mr Chadebec Brice, maire de Noyers sur Jabron, Mr Huser Marc, maire de Bevons.

### – Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Les élections se sont bien déroulées mais nous déplorons un faible taux de participation.

### – Effectifs

Classe des PS/MS : 17 élèves (7 PS et 10 MS)

Classe des GS/CP : 25 élèves (14 GS et 11 CP)

Classe de CE1/CE2 : 22 élèves (9 CE1 et 13 CE2)

Classe de CM1 : 13 élèves

Classe de CM2 : 16 élèves

### – Vote du règlement intérieur

Le règlement a été voté à l'unanimité.

### – Liaison CM2 / 6ème

Une réunion initialement prévue avec le collège le 18 octobre 2021 a été annulée et aucune autre date n'est avancée pour le moment.

### – Vente de chocolats, des photographies de classe

Les commandes de chocolats arriveront avant les vacances de Noël.

Les photographies peuvent être commandées jusqu'au 23 novembre 2021. Les prix ont légèrement augmenté car le photographe a augmenté ses tarifs.

### – Equipement informatique de direction à Valbelle

Mme Maddalon remercie la mairie de Valbelle pour le renouvellement de l'ordinateur du bureau de direction.

Mr Vadot évoque l'idée de mettre en place un crédit alloué au renouvellement informatique pour pallier au vieillissement du matériel.

– Subvention exceptionnelle allouée lors de la création de classe à Valbelle

Mme Raphaëlian remercie la mairie de Valbelle pour sa réactivité dans l'attribution de cette subvention d'un montant de 250 euros.

– Projets divers

- Les PS/MS vont faire une classe découverte « Musique et Nature » à « La Fontaine de l'Ours » à Auzet du 27 juin au 1er juillet 2022. Le budget total s'élève à 4364 euros. La participation qui sera demandée aux familles s'élèvera à 50 euros par enfant (850 euros). Cette participation pourra diminuer en fonction des subventions obtenues et des gains des actions menées (vente de pain et de viennoiseries). Mr Michel demande aux mairies si elles peuvent participer à hauteur de 50 euros par enfant (850 euros). L'accord de la subvention sera voté ultérieurement. Mr Michel remercie vivement l'école internationale de boulangerie de St Martin qui offre régulièrement à la classe sa production qui est vendue au profit du projet. 600 euros ont déjà été réunis grâce à ces ventes. Celles-ci se poursuivront jusqu'à la fin de l'année afin de financer l'intégralité du projet. Certains parents ont exprimé leur inquiétude de laisser leur enfant partir alors qu'ils ont 3 ou 4 ans. Mr Michel annonce que 5 adultes encadreront cette classe découverte dont Patricia, l'ATSEM, trois mamans et lui-même. Chaque maman ou Patricia aura la responsabilité de 4 enfants pour la vie quotidienne.

Autres projets des PS/MS : visite d'une ferme, visite de la caserne des pompiers, spectacle de Noël, intervention d'une personne pour un cycle de relaxation, participation au projet « Oasis en péril », projet environnemental.

- Les GS/CP ont axé leur projet de l'année autour de la découverte de la vallée et de ses richesses (naturelles et économiques). Ils ont participé à l'évènement « Les Terres de Jim » à Corbières en Septembre, évènement permettant de découvrir le monde agricole. La « Semaine du Goût » a permis de découvrir des saveurs de la vallée ainsi que des professionnels de la vallée (visite de la miellerie de Willy, ateliers pâtisserie avec Laurent Colin, ateliers pain et gressins avec Jacques Louis ...).

Afin de pérenniser le potager, en lien avec un projet porté par la commune de Noyers sur Jabron et l'EREA de Bevons, une plantation de haies, d'un verger va être réalisé. De plus, en lien avec la filière menuiserie de l'EREA, ils vont construire des nichoirs qui seront installés dans toute la commune.

Les élèves ont eu l'intervention du « Piano Vélo » en septembre, un beau moment de découverte, de partage autour de la création musicale.

Les sorties envisagées : le cinéma de Noël, la sortie accrobranche.

- Les élèves de Valbelle ont eu un intervenant sur le tri sélectif. Projets de visites autour de l'eau. Projet chant : les élèves chanteront des chants de Noël dans le village.
- Les CE1/CE2 ont eu un intervenant pâtissier pour la Semaine du Goût. Ils vont aussi aller voir la faune et la flore au lac de Mison. Il y a aussi pour projet la visite de la citadelle de Sisteron ainsi que le festival du court métrage.

- Les CM1 et les CM2 ont participé à une journée sportive à l'EREA et ont pu rencontrer le champion paralympique Nicolas Savant-Aira. Les enseignantes soulignent la qualité des interventions et le bon déroulement de cette action.
- L'école de Bevons s'est dotée de plusieurs poubelles de tri.  
Les CM2 ont travaillé, lors de la Semaine du Goût sur le thème « C'est pas de la tarte ! ».  
Ils ont aussi pour projet d'écrire des articles pour le « Vivre Jabron », journal de la vallée. Des planches de BD créées lorsqu'ils étaient en CE2 et concernant la protection de l'environnement dans la vallée seront également diffusées dans cette revue.  
Un projet est mené sur les châteaux à travers le temps.  
Mme Auzet présente son projet de classe de neige. Celle-ci aura lieu du 28 février au 4 mars 2022 à Ancelle avec une dominante ski alpin, travail de l'ARVA, randonnée en raquettes, sculpture sur neige et réalisation d'un igloo. Le budget total s'élève à 6472 euros, à affiner en fonction des retours relatifs à des demandes de subventions auprès de La Région et de l'association Enfance & Montagne. La coopérative scolaire participerait à hauteur de 2000 euros. La participation des familles serait de 120 euros par enfant. Les parents d'élèves ont été très réactifs et ont déjà organisé une tombola. Il y a aussi un projet de participation à divers marchés de Noël pour vendre des décorations fabriquées en classe et avec les familles ainsi que des biscuits. Mme Auzet sollicite les mairies pour les 2000 euros qui resteraient à financer.
- Tous les enseignants du RPI ont engagé leur classe sur un projet d'escape game en mathématiques, projet porté par la circonscription de Sisteron.

– Questions diverses

Le Maire de Valbelle a proposé à ses collègues maires de Bevons et de Noyers d'augmenter de 10 euros par enfant la somme attribuée pour les fournitures scolaires, la portant de 70 à 80 euros. Cette somme n'avait pas été revue depuis plus de 10 ans. Cette augmentation a été votée par les conseils municipaux des trois communes.

Deux ordinateurs de l'équipement informatique de Valbelle ont été réparés et "boostés".

Le permis de construire concernant l'extension de l'école de Valbelle a été octroyé. Compte-tenu des délais d'attribution de subventions et de marchés publics, les travaux ne débiteront pas avant mai 2022 dans le meilleur des cas.

La nouvelle classe a été équipée en bureaux et meubles nécessaires pour un montant d'environ 8000 euros.

La question des capteurs CO2 a été évoquée. Les aérations régulières suffisent à la qualité de l'air. Pas d'équipement envisagé.

Impayés de la mairie de St Vincent : la secrétaire de mairie de St Vincent a contacté Mme Rigal pour avoir le RIB de l'école. Aucun paiement n'a été effectué pour le moment. La mairie de St Vincent a un impayé de 660 euros auprès des communes du RPI. Elle se déclare prête à régulariser la situation.

Mr Vadot propose que, chaque année, un bilan d'activités et un bilan financier des

coopératives scolaires soient donnés au Conseil d'école.

Mr le Maire de Valbelle explique aux membres du Conseil d'école que l'école de Valbelle est utilisée en dehors des horaires scolaires pour, dans le cadre du Centre de Loisirs, accueillir la sieste des jeunes enfants en début d'après-midi. Cette utilisation a lieu la première semaine des vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et durant le mois de juillet. Une salle est utilisée. Un adulte surveille la sieste, et veille à ce que rien ne soit touché par les enfants du centre. Il est nécessaire de recueillir l'avis du conseil d'école.

Les parents s'interrogent sur la faisabilité de la sieste à présent que les deux salles sont occupées par des classes.

Le Conseil d'école vote : 2 avis positifs, 2 avis négatifs, les autres votants s'abstiennent.

A Noyers, les enfants restaient longtemps à table lors de la cantine. Du personnel supplémentaire a été mis en poste pour accélérer le service. Cela a été efficace.

Les repas ne sont pas toujours adaptés aux petits. Les parents doivent maintenant prévenir d'une semaine sur l'autre l'EREA afin que le nombre de repas à adapter soit connu.

A Valbelle, suite à la classe supplémentaire, une personne supplémentaire a été recrutée pour la cantine.

Les parents d'élèves aimeraient trouver un moyen de communication efficace pour communiquer ensemble.